

# RÈGLEMENT JEU CONCOURS ONLINE « VIVEZ LA F1 À SPA-FRANCORCHAMPS »

**Art.1** La société Cactus S.A. organise un concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « Vivez la F1 à Spa-Francorchamps » en collaboration avec la marque «Jim Beam».

**Art.2** Le concours se déroulera du **8 au 12 juillet 2026 inclus** dans les **14 Drink Shop** des magasins Cactus :  
Cactus Bascharage, Cactus Belle Étoile, Cactus Bereldange, Cactus Bettembourg, Cactus Esch-Lallange, Cactus Howald, Cactus Ingeldorf, Cactus Kayl, Cactus Mersch, Cactus Petange, Cactus Redange, Cactus Remich, Cactus Roodt-sur-Syre et Cactus Windhof.

**Art.3** La participation au concours est ouverte à toute personne physique âgée de 18 ans accomplis à l'exception des personnes directement ou indirectement liées juridiquement à la société organisatrice Cactus S.A. ou à l'une de ses filiales, notamment tout membre de la direction, chef de département, acheteur, membre des équipes de gestion des points de vente, collaborateurs du département Marketing, de l'agence Createam S.A., ainsi que leur conjoint.

**Art.4** La participation au concours s'effectue exclusivement via le formulaire accessible au moyen du QR code disponible dans les Drink Shop Cactus participants.

Toute participation par téléphone, courrier postal, fax ou e-mail ne pourra être prise en considération.

**Art.5** Une seule participation par personne et par adresse physique sera autorisée. Toute personne ayant rempli plusieurs formulaires sera exclue du tirage au sort.

Les participants ayant expressément accepté de s'inscrire à la newsletter Cactus lors de leur participation bénéficieront d'une chance supplémentaire au tirage au sort, doublant ainsi leurs possibilités d'être sélectionnés.

**Art.6** Les gagnants seront tirés au sort parmi l'ensemble des participations valides. Les personnes considérées comme gagnantes seront celles ayant participé conformément aux dispositions du présent règlement. L'image des lots est non contractuelle.

Le premier prix, à savoir les deux billets pour le Grand Prix de Formule 1 à Spa-Francorchamps, sera envoyé au gagnant par courrier recommandé.

Les autres lots devront être retirés dans un magasin Cactus choisi par le gagnant, pendant les heures d'ouverture du magasin.

**Art.7** Les informations suivantes devront obligatoirement être renseignées sur le formulaire de participation :

- Nom
- Prénom
- Adresse complète (numéro, rue, code postal, localité)
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail

Ces données seront utilisées afin de contacter les gagnants et/ou d'envoyer des communications marketing si le participant a donné son consentement explicite.

**Art.8** Toute participation incomplète, incorrecte ou frauduleuse sera considérée comme nulle.

**Art.9** Les gagnants seront personnellement informés par courrier, e-mail ou téléphone.

**Art.10** Les organisateurs mettent en jeu :

- 2 tickets pour le Grand Prix de Formule 1 à Spa-Francorchamps
- 2 vestes en cuir Jim Beam
- 2 vestes en jean Jim Beam
- 10 casquettes Jim Beam

La valeur commerciale des lots est déterminée par l'organisateur et/ou le partenaire.

**Art.11** Les lots et les valeurs indiqués dans les communications relatives au concours (affiches, flyers, règlement ou autres) peuvent être modifiés.

Les lots sont définis et négociés par l'organisateur et ne correspondent pas nécessairement aux offres disponibles au public.

**Art.12** Les lots ne peuvent être ni échangés, ni remboursés en espèces. Le gagnant disposera d'un délai de 10 jours à compter de la notification de gain pour retirer son lot. Passé ce délai, le lot sera considéré comme abandonné.

**Art.13** Aucune communication téléphonique, correspondance ou commentaire concernant ce concours ne sera pris en considération durant la période du concours.

**Art.14** Aucune réclamation écrite ou verbale concernant le concours ne sera acceptée.

**Art.15** La participation au présent concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et ne peut donner lieu à aucun recours.

**Art.16** Les données collectées seront utilisées exclusivement par Cactus S.A. et les sociétés partenaires du concours pour les besoins de gestion du concours et, le cas échéant, pour l'envoi de newsletters si le participant y a consenti.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi luxembourgeoise en vigueur, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition concernant leurs données personnelles.

Ces droits peuvent être exercés à l'adresse suivante : service.clients@cactus.lu.

Les données des participants seront conservées pendant une durée maximale de 24 mois.

**Art.17** Les organisateurs se réservent le droit d'engager toute action judiciaire à l'encontre de toute personne ayant tenté de frauder ou de falsifier les participations.

**Art.18** Les organisateurs se réservent le droit d'annuler toute participation contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

**Art.19** La société organisatrice ne pourra être tenue responsable si, pour des raisons de force majeure ou pour toute autre cause indépendante de sa volonté, le concours devait être annulé, reporté ou interrompu. Dans ce cas, les participants seront informés par tout moyen jugé approprié par l'organisateur.

**Art.20** Toute modification du présent règlement fera l'objet d'un avenant publié sur le site [www.cactus.lu](http://www.cactus.lu) et/ou communiqué par tout autre moyen approprié.

**Art.21** L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

**Art.22** Le présent règlement est déposé chez Me Gallé Geoffrey, huissier de justice à Luxembourg, et peut être obtenu sur simple demande auprès des services de l'organisateur du concours.



OFFICIAL SPIRITS PARTNER

